

UNE PLACE VOUEE AU COMMERCE

Il y avait précédemment sur cette place une petite fontaine composée d'un pilastre surmonté de la statue en bronze de St-Géry. On la renversa, dans les tems où l'on faisait la guerre aux Saints de bronze ou d'argent.

Dictionnaire de la ville de Bruxelles, 1827³⁴

La place Saint-Géry fut baptisée dans un premier temps place de la Fontaine. Dès 1802 on y avait dressé une fontaine monumentale surmontée d'un obélisque de près de douze mètres de haut provenant de l'ancienne abbaye de Grimbergen. Etabli par le maire de Bruxelles au nom du préfet de la Dyle, en date du 7 floréal an 9 (27 avril 1801), le cahier des charges relatif à l'achèvement de la démolition de l'église, stipule en effet que l'entrepreneur « sera obligé de démonter, avec sa base et

son bassin, la Pyramide qui se trouve dans la cour principale de la cidevant Abbaye de Grimberghe, de la transporter et de la remonter à ses frais au milieu de la Préditte Place³⁵ ».

Le 6 prairial an 12 (26 mai 1804), « voulant assurer la police de cette branche de commerce et faire cesser les abus qui existent depuis quelque temps », un arrêté du maire y décréta l'établissement d'un marché aux toiles – toiles écruës et blanchies, lin, fil écru et blanchi³⁶. Ce marché remplaçait celui qui se tenait au XVIII^e siècle dans une rue voisine – l'actuelle rue Borgval qui s'appelait alors rue du Marché au Lin. En 1813, à la demande de la Ville, l'architecte français Louis Damesme – auteur par ailleurs de la reconstruction du théâtre de la Monnaie – dressa les plans d'un « Marché couvert, avec un marché aux toiles au-dessus³⁷ ». D'une sobriété toute néo-classique, celui-ci s'inspirait en droite ligne du *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Polytechnique* de J.N.L. Durand. Le parti était celui d'une galerie sous arcade dessi-



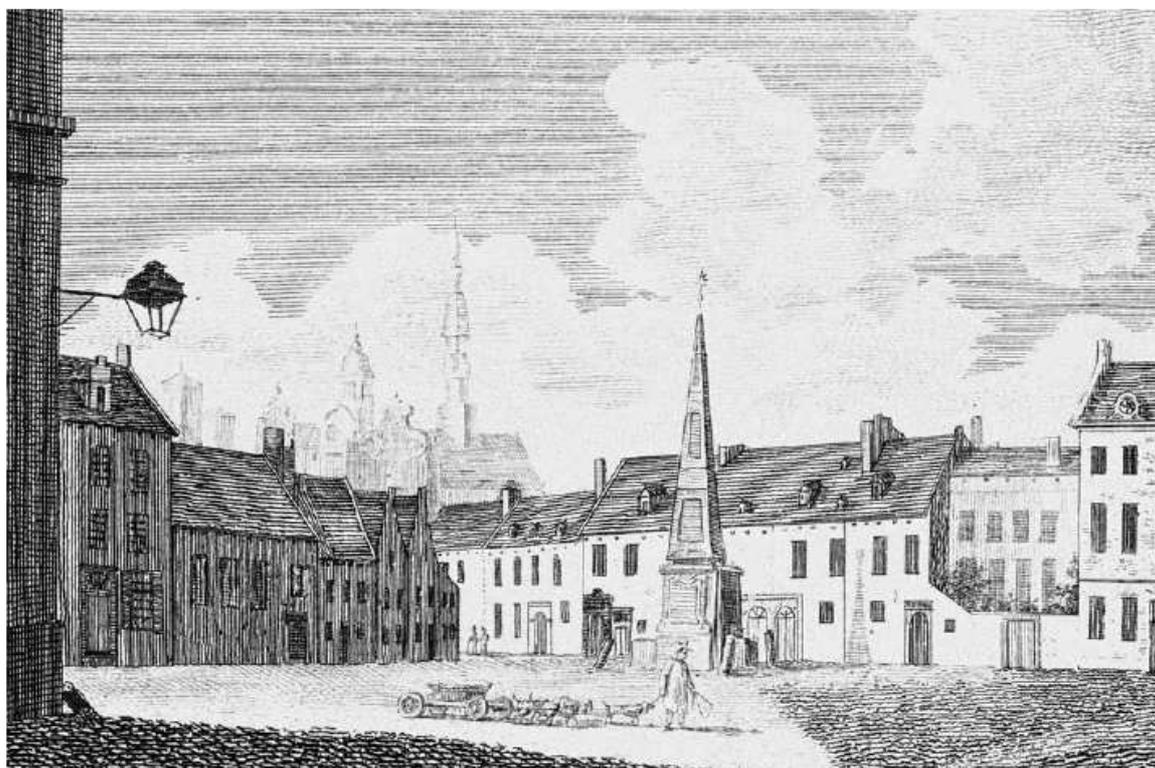
« Marché couvert avec un marché aux toiles au-dessus », projet de L. Damesme (1813)

nant un vaste quadrilatère de trente-quatre mètres de côté s'inscrivant autour d'une nouvelle fontaine. Une variante plus simple ne prévoyant pas d'étage était également proposée. Aucun de ces deux projets ne fut toutefois réalisé.

Trente ans plus tard, la place Saint-Géry accueillit un marché aux fruits le quel, en 1867, émigra au Marché aux Grains pour faire place au « marché pour la vente de la viande fraîche, salée et fumée, du beurre, du fromage, du laitage et des œufs » qui se tenait jusqu'alors dans « la boucherie et l'enclos des Récollets », voués à une démolition prochaine suite à l'ouverture du chantier du bâtiment de la Bourse. C'est « la totalité de la place » qui « sera affectée à ce service ». Seul « un espace de huit à dix mètres [...] sera réservé, devant les

maisons, à l'usage de la voie publique ». Des étaux établis « par les soins de l'Administration communale, sur le pourtour de la place affectée au marché » étaient mis en location pour la vente de la viande fraîche, tandis que la vente des autres denrées avait lieu sur « des tables ou des bancs disposés à cet effet à l'intérieur du marché³⁸ », dans un bâtiment provisoire dont quelques photos anciennes nous ont conservé un souvenir fugace.

Il fallut attendre 1881 pour voir s'ériger le marché couvert que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Pendant la durée des travaux, qui débutèrent en août 1880, la vente continua dans un hangar construit à la hâte sur des terrains en bordure de la future rue Van Praet³⁹. Le chantier ayant pris



La place Saint-Géry vers 1810



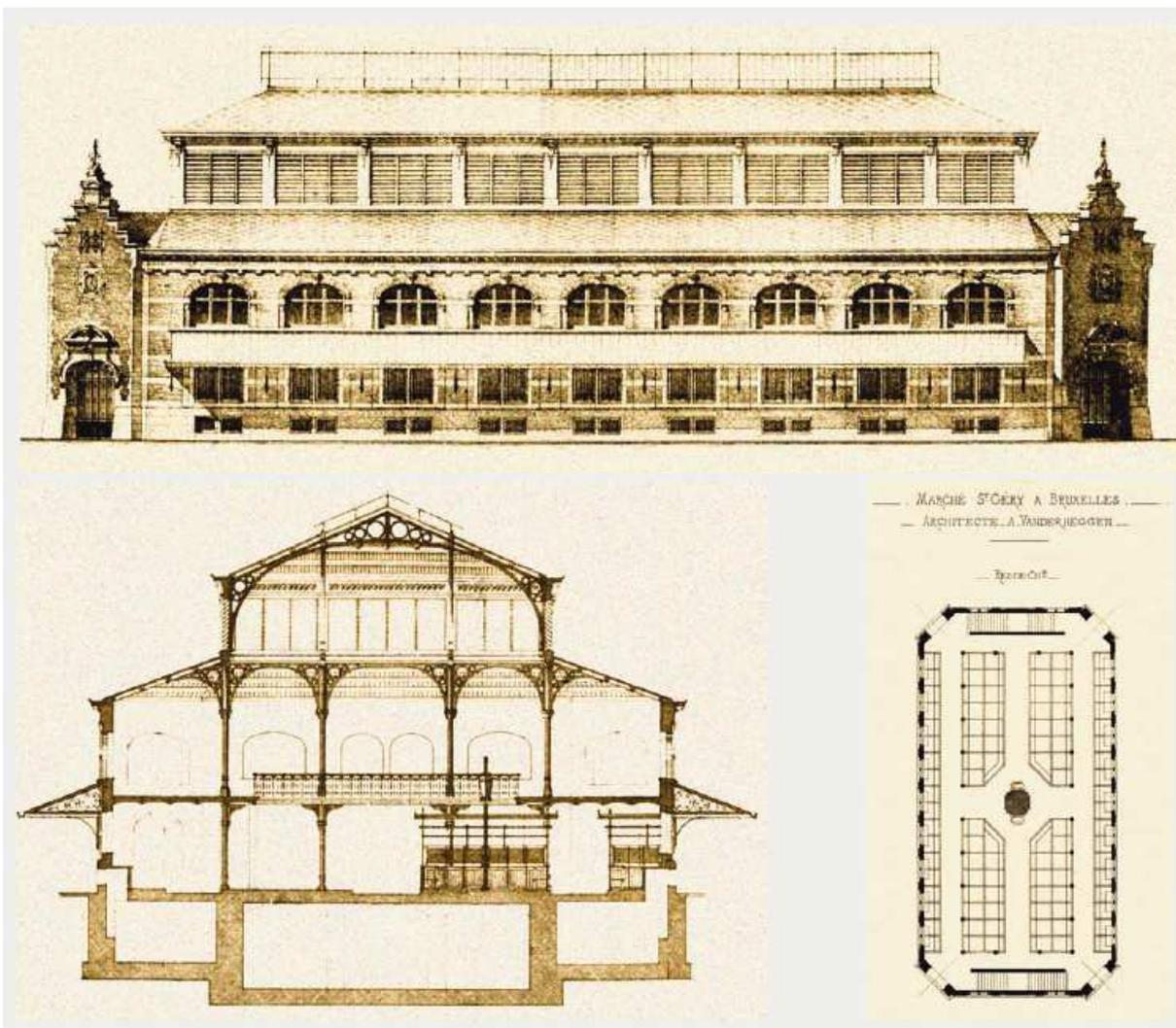
quelque retard, l'inauguration, prévue initialement pour le 1^{er} janvier 1882, fut reportée au mois d'avril, du moins pour le rez-de-chaussée réservé aux bouchers. « Tout le quartier était en fête, des drapeaux flottaient aux fenêtres. Le long du bâtiment couraient des guirlandes de feuillages, où s'entrelaçaient des drapeaux aux couleurs nationales. Un orchestre installé à la galerie supérieure animait la scène de ses valses les plus pimpantes⁴⁰ ». Un mois plus tard, on remettait ça pour le marché au beurre et aux œufs. Force fut toutefois de constater qu'il manquait fâcheusement de place dans les nouvelles halles pour la vente du beurre, d'où « ce spectacle de marchands de beurre étalant et débitant leur marchandise devant des maisons et empêchant jusqu'à un certain point la circulation »

Bâti sur des plans de l'architecte Adolphe Vanderheggen⁴², le Marché Saint-Géry incorpora la fontaine et l'obélisque qui occupaient le centre de la place depuis 1802⁴³. Dans l'esprit de l'architecture éclectique propre à la seconde moitié du XIX^e siècle, son style s'inspirait de celui des édifices de la Renaissance flamande – alternance de brique et de pierre bleue des façades, vocabulaire décoratif inspiré des ouvrages de Vredeman de Vries⁴⁴ – tout en faisant appel, pour l'intérieur, à des matériaux nouveaux tels le fer et le verre. Soutenue par de fines colonnes, la charpente en fer puddlé, d'une portée de près de douze mètres, supporte ainsi la couverture en zinc du toit tandis que la verrière à lamelles horizontales et le lanterneau dispensent généreusement par le haut un éclairage naturel.



Chantier du futur Marché, vers 1880





Plans du Marché Saint-Géry tels que publiés dans *L'Emulation*, A. Vanderheggen (1881)



Marchandes d'œufs lors des fêtes du centenaire de la Belgique



Marchandes de beurre en 1905, par A. Lynen

Fiche n° 5, p. 4

Extrait du Cahier du CIDEP n° 4, *Saint-Géry. Un quartier au cœur de Bruxelles*



CAHIER PÉDAGOGIQUE DES HALLES SAINT-GÉRY

réalisé à l'initiative des asbl Patrimoine et Culture
 et CIDEP (Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Patrimoine)
 © info@cidepasbl.be



accueil@hallessaintgery.be

